

LES
ÉCO-
GESTES
EN MER

LE GUIDE BLEU

DES PRESTATAIRES DE TOURISME EN MER

RESPONSABLES



SENSIBILISATION ET PROTECTION DU MILIEU MARIN

L'ASSO-MER
MJC de Case-Pilote,
Place Gaston Monnerville,
97222 Case-Pilote

Site web : <https://www.lassomer.fr>
E-mail : info@lassomer.fr
Tél. : 06 96 61 06 80

UN GUIDE POUR VOUS,

Ce guide s'adresse aux acteurs du tourisme en mer et présente des solutions alternatives et éco-responsables aux pratiques observées en Martinique. Au vu de la diversité des paysages et de la richesse de la biodiversité dont regorge la Martinique, les activités de loisir en mer sont très appréciées par les résidents et les visiteurs de l'île. Les prestations de tourisme notamment pour la découverte du littoral, des mammifères marins, de la mangrove ou d'espèces endémiques et emblématiques, se multiplient. Les croisières autour de la Martinique et en direction des îles de la Caraïbe rendent compte de l'attractivité grandissante du milieu marin martiniquais aux yeux de la population (locale ou étrangère). Pour comprendre et échanger au sujet des pressions engendrées par les activités sur le milieu naturel, L'ASSO-MER est allée à votre rencontre, vous, les prestataires de tourisme en mer, les acteurs et sentinelles du milieu marin. Au cours de nos rencontres, vous nous avez montré votre savoir-faire et votre connaissance du milieu marin. Par-dessus tout, vous avez été force de proposition pour améliorer vos pratiques et vous nous avez aidé à concevoir ce guide.

Ce guide bleu est à vous et pour vous, nous espérons qu'il nous aidera à dessiner ensemble le tourisme éco-responsable de demain en Martinique.

AVEC NOS REMERCIEMENTS,

L'équipe de L'ASSO-MER

CE GUIDE A ÉTÉ CRÉÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME TERRES ET MERS ULTRAMARINES, PORTÉ PAR L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ (OFB).



SOMMAIRE

PRÉVENIR LA PRODUCTION DE DÉCHETS p.03

Éco-gestes à adopter : contre la production de déchets en mer. Les solutions pratiques : je m'engage et je proscriis.

- solutions pour les collations et les repas en mer
- lutter contre les mégots dans l'eau

RÉDUIRE LA POLLUTION CHIMIQUE DE L'EAU p.06

Éco-gestes à adopter : contre la pollution chimique en mer. Les solutions pratiques : je m'engage et je proscriis.

- solutions pour l'entretien de mon bateau
- solutions à la crème solaire

RÉDUIRE MON IMPACT AU MOUILLAGE p.11

Éco-gestes à adopter : réduire mon impact au mouillage.

- je m'engage : je connais, j'agis et je communique
- je protège les espèces et les habitats marins

RÉDUIRE MON IMPACT EN PLEINE MER ET SUR LES ÎLETS p.13

Éco-gestes à adopter : réduire mon impact en pleine mer et sur les îlets.

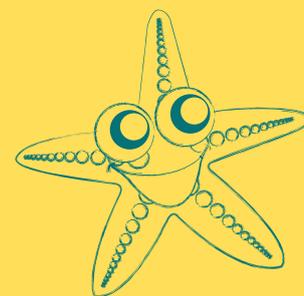
- je m'engage : je connais, j'agis et je communique
- j'observe les espèces protégées
- pescatourisme responsable

RÉDUIRE MON IMPACT AU-DELÀ DE LA MARTINIQUE p.16

Dossier spécial croisière au départ de la Martinique :



- réduire ses déchets en croisière
- avant et après le départ
- la cartographie des marchés sur les îles de la Caraïbe



LES NUMÉROS UTILES DE L'AMBASSADEUR ULTRA-MARIN

p.19

ÉCO-GESTES À ADOPTER : CONTRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN MER

En mer comme à terre, les déchets peuvent nuire à la vie et au développement des organismes, y compris à l'être humain. Lorsque vous pratiquez votre activité, adoptez les bons gestes et transmettez le message à vos clients !

Je m'engage et je ne jette rien par dessus bord !



Tous les déchets **reviennent à quai** et sont jetés dans les poubelles (poubelles de tri, bennes à quai, privées, etc.).

- Je trie les déchets à bord : plastique, verre, métal, carton, piles, huiles, etc.
- Je n'utilise aucune vaisselle jetable.
- Une attention particulière doit être donnée aux mégots de cigarettes qui ne sont pas biodégradables et polluent jusqu'à 500 litres d'eau de mer.



SOLUTIONS PRATIQUES : J'ÉQUIPE MON BATEAU ET JE PROSCRIS

SOLUTIONS POUR LES COLLATIONS ET LES REPAS

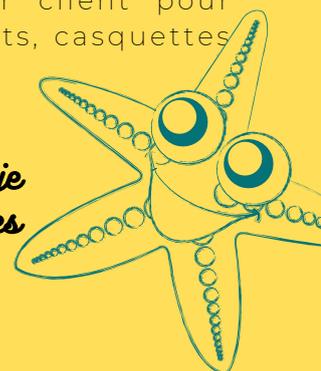
- Je loue des bateaux : je veille à proposer des couverts réutilisables et j'informe mes clients que j'interdis le jetable à bord (dès la réservation). Je mets à disposition des sacs/bacs de tri et je sensibilise mes clients au tri en mer.
- Je loue des embarcations à rame, de voile légère ou des jet-skis : j'interdis le plastique. Seules les gourdes (bien rangées ou fixées) sont autorisées sur les embarcations. Je propose au client de ranger tout ce qui risque de s'envoler en mer.
- Je propose des sorties en mer sur mon bateau : j'ai un service de verres numérotés pour mes clients et j'utilise une caisse de rangement pour le temps de la navigation. Je peux aussi le faire pour le service de vaisselle pour faciliter l'identification des objets à bord. Une idée intéressante est d'installer des réceptacles fixes pour les verres. Enfin, je fais le tri directement à bord à l'aide de sac ou de bacs prévus (de couleur).



OBSERVÉS SUR LE TERRAIN, LES OBJETS DE DEMAIN DU PRESTATAIRE RESPONSABLE

- Boîtes et sacs de tri (réutilisables)
- Vaisselle réutilisable et fabrication locale (calebasses, inox, écocup sponsorisées, etc.)
- Filet en corde tressée léger en guise de poubelle portable en kayak par exemple
- Sacoches de rangement par client pour éviter les envolées de gobelets, casquettes et couvre-chefs en navigation

Au cours du briefing, je présente l'ensemble des dispositions prévues !



- La récupération des déchets après toute collation et restauration.
- L'organisation du service à bord (faciliter l'utilisation et le rangement).
- La récupération des mégots (+ d'infos p.5).

SOLUTIONS PRATIQUES : J'ÉQUIPE MON BATEAU ET JE PROSCRIS

SOLUTIONS CONTRE LES MÉGOTS DE CIGARETTES

Il fait beau, l'ambiance est là, ce sont les vacances pour certains, le week-end pour d'autres et l'envie d'une cigarette se manifeste. Une fois grillée, la cigarette devient mégot et se transforme en véritable ennemi public pour la vie marine.

Comment faire pour limiter les dégâts, autres que ceux déjà causés sur la santé humaine au cours de mes prestations ?

- Je loue des embarcations à rame, de voile légère ou des jet-skis : a priori, mes clients sont là pour pratiquer une activité sportive, mais un vrai fumeur trouvera toujours le temps de "s'en griller une". 2 solutions :
 - je déclare mon activité non-fumeur
 - je prévois des cendriers de poche (ou propose à mes clients de ramener les leurs)
- Je propose des sorties en mer sur mon bateau : en fonction de la place qu'il y a sur mon bateau, 3 solutions possibles :
 - je déclare non fumeur mon bateau.
 - j'installe des cendriers fixes à bord
 - je prévois des cendriers de poche (ou je propose à mes clients de ramener le leur).



AU COURS DU BRIEFING, JE SENSIBILISE LES CLIENTS SUR L'IMPACT DES MÉGOTS DE CIGARETTES SUR LE MILIEU

Pour cela, je peux rappeler le chiffre clé des 500 litres d'eau pollués pour chaque mégot jeté par dessus bord !

PLUS D'INFOS ?



Green, A. L. R., Putschew, A., & Nehls, T. (2014). Littered cigarette butts as a source of nicotine in urban waters. *Journal of hydrology*, 519, 3466-3474.

EXEMPLES

Le cendrier en acier inoxydable avec couvercle



La poche en pvc inifuge



Le cendrier fabriqué à partir d'une boîte de conserve



Le cendrier en verre ou en acier inoxydable classique



Ces solutions fonctionnent si et seulement si les mégots sont ensuite jetés à la poubelle une fois à terre !



ÉCO-GESTES À ADOPTER : RÉDUIRE LA POLLUTION CHIMIQUE DE L'EAU

De la conception à l'entretien jusqu'à la réparation de mon bateau, je suis amené à manipuler toute une gamme de produits à la fois dangereux pour la santé humaine mais aussi toxiques pour l'environnement marin.

Je m'engage et je limite l'utilisation systématique de ces produits !



Pour l'entretien de mon bateau, j'utilise des produits biodégradables ou bio-sourcés (d'origine naturelle).

- Je proscriis l'utilisation d'acide ou de javel pour nettoyer ou déjaunir le pont et la coque.
- Je ne déverse aucun produit toxique sur le littoral et en dehors des zones réglementées.
- Je récupère les huiles, les eaux grises et les eaux noires dans les collecteurs dédiés.
- Je limite mon utilisation des anti-fouling contenant des biocides et du cuivre et je le change tous les 3 mois.



Je me manifeste auprès des ports et des marinas et je m'informe sur l'aménagement des points de collecte des huiles, des eaux grises et des eaux noires !



SOLUTIONS PRATIQUES : J'ÉQUIPE MON BATEAU ET JE PROSCRIS

SOLUTIONS EAU DE JAVEL

La javel est un produit qui détruit toute forme de vie sans discrimination. Par conséquent lorsqu'elle est utilisée en mer ou dans tout autre milieu naturel, elle aura un impact important et irréversible sur la faune et la flore se trouvant dans un rayon de plusieurs mètres aux alentours.

ALTERNATIVES ?

ENTRETIEN ET DÉSINFECTION



Le savon de marseille (ou le savon noir) et le vinaigre ménager sont deux solutions à la fois écologiques et économiques !

ASTUCE 

Fabriquez votre nettoyant désinfectant écologique :

- 50 cl d'eau
- 50 cl de vinaigre blanc
- 10 gouttes d'Atoumo ou d'arbre à thé (huile essentielle anti-bactérienne)

Utilisable pour toutes les surfaces !

Devient un excellent gel WC avec 3 cuillères à soupe de bicarbonate en plus !



JE RÉALISE L'ENTRETIEN DE MON BATEAU EN LIEU SÛR POUR MA SANTÉ ET POUR CELLE DE L'ENVIRONNEMENT.

Pour cela, je peux sortir mon bateau de l'eau et le nettoyer à terre en disposant une bâche de récupération et utiliser des produits biodégradables ou éco-labellisés ! Si je réalise le nettoyage à quai, aucun produit non biodégradable n'entre dans le milieu marin.

PLUS D'INFOS ?

Pour le nettoyage du bateau (pont, cabine, WC, vaisselle) et l'hygiène de mes clients, les distributeurs et grossistes en Martinique de produits nautiques sont à même de me présenter des gammes écologiques !

Alors je passe le pas et je protège la santé des eaux marines et des milieux naturels !

Je me tiens informé auprès des distributeurs spécialisés pour connaître les produits les plus écologiques !



SOLUTIONS PRATIQUES : J'ÉQUIPE MON BATEAU ET JE PROSCRIS

SOLUTIONS ANTIFOULING

J'applique un antifouling car mon bateau reste immergé lors des périodes d'inactivité.

Je connais l'impact sur le milieu mais je continue ma pratique car je ne veux pas :

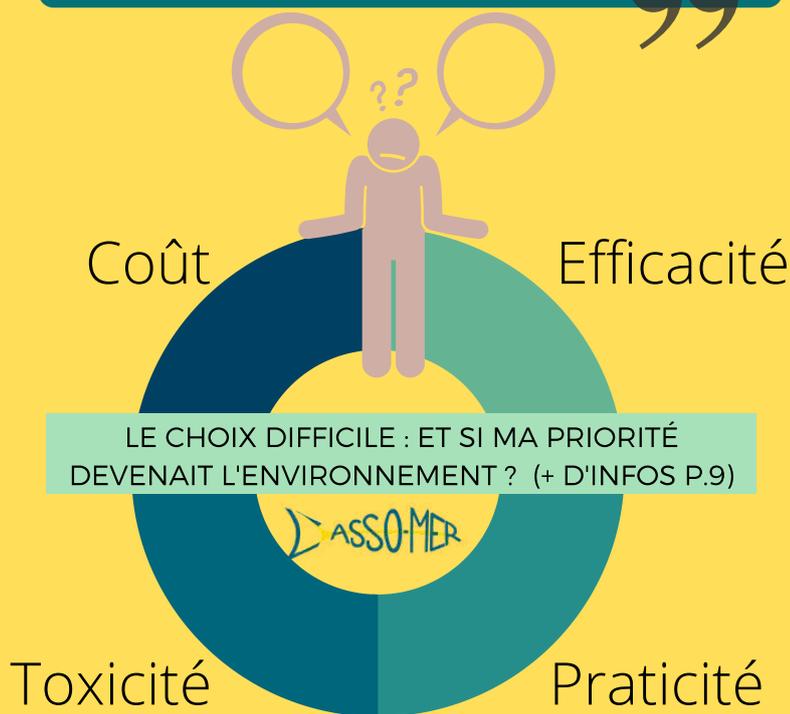
- avoir un bateau sale et donc inesthétique.
- diminuer l'hydrodynamisme de mon bateau.
- surconsommer du carburant.
- avoir des difficultés à nettoyer mon bateau.
- augmenter le poids de mon bateau.
- introduire d'espèces invasives envahissantes.

L'ensemble de ces raisons me poussent à continuer d'appliquer de la peinture antifouling. Si je veux être plus éco-responsable, quelles solutions s'offre à moi ?

PAS DE RECETTE MIRACLE ...

MATRICE DURE
MATRICE ÉRODABLE
MATRICE AUTO-POLISSANTE

- Ces trois catégories de peintures posent un problème à cause du relargage de biocides et de composés organiques volatils.
- Bien que nocives, ces peintures sont légalement vendues et utilisées.
- Les risques lors du ponçage : une pollution par voie aérienne ou par ruissellement.



LES GESTES OBLIGATOIRES

- Je procède au carénage de mon bateau dans une installation prévue à cet effet;
- Je bannis l'utilisation d'antifouling contenant du cuivre;
- Je choisis l'antifouling avec le moins de biocide et qui ne nécessite pas de ponçage !

Je sais que le TBT (tributylétain) est interdit à la vente en France et en Europe depuis 2003, je boycotte les marques qui en distribuent encore chez nos voisins hors zone UE !



SOLUTIONS PRATIQUES : J'ÉQUIPE MON BATEAU ET JE PROSCRIS

LES ALTERNATIVES ANTIFOULING (AF)

Ces alternatives sont présentées comme plus respectueuses de l'environnement et font appel à différents procédés : mécaniques, chimiques et biologiques.

AF AVEC MOINS DE BIOCIDES

Sans cuivre auto-érodable et auto-polissant avec moins de 5% de biocide, "Seajet 038" est distribué en Martinique ! Permet une fois le produit érodé d'éliminer l'étape du ponçage par un simple coup d'éponge.

REVÊTEMENT SILICONE

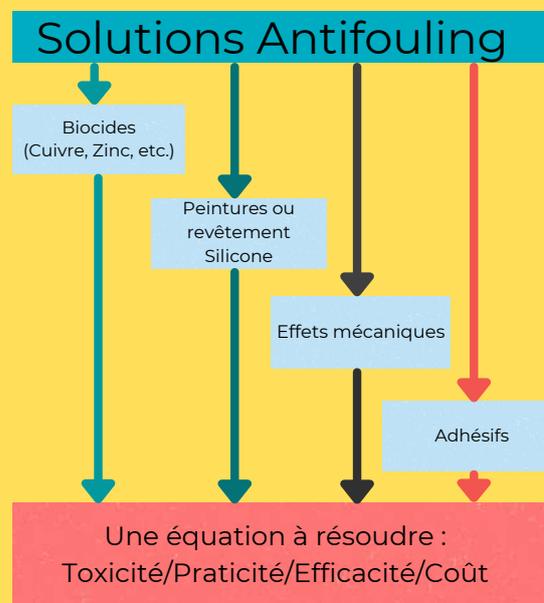
Une peinture de silicone "Hempel" rend la surface immergée du bateau très lisse ce qui empêche la fixation des organismes. Cette solution demande plus d'étapes qu'un AF classique mais ne contient aucun biocide.

EFFETS MÉCANIQUES

Le parefouling : il s'agit d'un produit textile qui enveloppe tout types de bateau. Réutilisable et recyclable le "PFX-Aqua" (en plastique) est une alternative à l'AF et à la corrosion.

Le nettoyage haute pression (karsher) : la méthode la plus fiable si réalisée régulièrement et que tout débris de peinture soit récupéré en lieux surs !

ÉVOLUTION DES PROCÉDÉS



source : Finistère 360° (Terre, Nautisme & Territoires)

Les Ultrasons : il s'agit d'un système d'émetteur d'ultrasons "UltraSystem Plus" fixé sur la partie immergée de la coque. Les micro-organismes subissant ainsi des vibrations ne parviennent pas à se fixer. Des réserves sur cette méthode quant à l'impact sur les cétacés.

Les Ultra-Violets : en expérimentation depuis 2017, cette méthode repose sur l'émission d'UV par des diodes apposées sur l'ensemble de la partie immergée de la coque.

ADHÉSIFS

L'adhésif "Finsulfate" ou "Uniflow" : il s'agit d'un film multi-couches inspiré par l'écorce des palmiers (biomimétisme). Economique (une seule application tous les 3-4 ans) et écologique (remplace la peinture AF).

*Ces techniques sont pour
certaines déjà disponibles en
Martinique, je me renseigne
auprès des distributeurs et je les
sollicite !*



SOLUTIONS PRATIQUES : J'ÉQUIPE MON BATEAU ET JE PROSCRIS

SOLUTIONS POUR LIMITER L'EFFET TOXIQUE DE LA CRÈME SOLAIRE

La crème solaire standard crée une couche huileuse à la surface de l'eau qui se dépose progressivement sur les coraux et les fait blanchir. L'oxybenzone ou BP-3 est une petite molécule utilisée dans plus de 3500 produits solaires qui agit comme un filtre solaire de rayons U.V.

Son effet est toxique et mortel pour les coraux. Ces filtres sont, en effet, de puissants agents mutagènes : ils jouent le rôle de perturbateurs endocriniens.

Ils altèrent l'ADN du corail qui développe alors de graves déformations morphologiques. Le corail se referme sur son propre squelette, devient blanc et meurt.

ALTERNATIVES ?

Il existe 2 alternatives aux crèmes solaires classiques accessibles en Martinique et partout ailleurs !

La crème solaire 100% minérale : composée d'oxyde de zinc et de dioxyde de titane, elle réfléchit les UV et ne pénètre pas la peau. Certaines marques (dont une caraïbéenne) proposent déjà des gammes sans BP-3 !

Le vêtement de protection anti-UV : concrètement, n'importe quel lycra avec un indice de protection associé fera l'affaire et vous permettra une couverture maximale !



AU MOMENT DE LA RÉSERVATION, SUR MON SITE INTERNET ET AU TÉLÉPHONE :

Je rappelle à mes clients la richesse des récifs coralliens en Martinique, en mettant l'accent sur la fragilité et l'importance de cet écosystème pour le reste de la vie marine.

Ils peuvent venir avec des lycras et de la crème solaire minérale !

PLUS D'INFOS ?



Danovaro, R., Bongiorno, L., Corinaldesi, C., Giovannelli, D., Damiani, E., Astolfi, P., ... & Pusceddu, A. (2008). Sunscreens cause coral bleaching by promoting viral infections. *Environmental health perspectives*, 116(4), 441-447. ISO 690

À Hawaï, les crèmes solaires chimiques sont tout simplement interdites sur l'archipel !

Une décision radicale pour la protection des coraux !

ASTUCE CLIENTS



Je mets mon lycra pour aller dans l'eau. Une fois le bain terminé, je le retire, j'applique ma crème minérale et je me dore au soleil pour me réchauffer...



ÉCO-GESTES À ADOPTER : RÉDUIRE SON IMPACT AU MOUILLAGE

Jeter l'ancre n'est pas anodin, cela m'assure la sécurité de mon embarcation et de mes clients. Ancrer sur des écosystèmes fragiles tels que les coraux et les herbiers sous-marins cause la perte de ces habitats et des espèces associées (tortues marines, poissons coralliens, etc.).

Je m'engage et j'ancre uniquement sur les fonds sableux en évitant les herbiers et les coraux !



Je connais les zones de mouillages interdites et les zones prévues pour ancrer mon bateau.

- *Je n'ancre que sur les fonds sableux.*
- *Je désigne une personne à bord pour observer le fond et indiquer les zones de sable !*
- *Je n'effectue pas de marche-arrière pour vérifier l'ancrage de mon bateau mais laisse mon bateau se repositionner naturellement.*
- *Je préfère les corps-morts au mouillage lorsqu'ils sont disponibles !*



SOLUTIONS PRATIQUES : JE CONNAIS, J'AGIS ET JE COMMUNIQUE.

JE PROTÈGE LES ESPÈCES ET LES HABITATS MARINS

Je suis le garant de la connaissance des milieux marins martiniquais et je me dois de sensibiliser mes clients !

En effet, que cela soit en excursion à la journée, en plongée ou en location, mes clients sont avertis et connaissent les espèces protégées des eaux littorales !

Parmi ces espèces, les espèces de coraux protégées par arrêté préfectoral (Arr. du 25 Juillet 2017) ainsi que les espèces de tortues marines !

UNE CONDUITE À TENIR !

Dès lors que je suis amarré (ou ancré sur un fond sableux), mes clients peuvent prendre un petit bain (ou plonger en bouteille) et découvrir la richesse des fonds marins. Je leur rappelle les bons gestes :

Tortues marines :

J'indique aux clients de garder leurs distances avec les tortues marines : 5 m minimum ! J'évite toute sorte de stress aux tortues et ne les retardent pas dans leurs apnées. En clair, je ne les dérange pas.

Coraux :

je n'oublie pas de rappeler à mes clients (novices ou non), que casser un bout de corail avec ses palmes entraîne son blanchiment (passible d'amende aussi).



Quand je casse un corail, je favorise son blanchiment



La vie marine est fragile, je m'engage et je sensibilise mes clients !



ÉCO-GESTES À ADOPTER : RÉDUIRE SON IMPACT EN PLEINE MER ET SUR LES ÎLETS

En navigation, lorsque je m'éloigne un peu des côtes, je suis amené à rencontrer d'autres espèces marines ! Que ce soit une rencontre fortuite, pour les observer ou pour les pêcher, je connais la réglementation en vigueur et je respecte l'environnement dans lequel elles évoluent.

Je m'engage et je connais la réglementation pour l'approche des mammifères marins et pour la pratique de la pêche maritime !

i

- Je croise un groupe de mammifères marins, je respecte la réglementation du Sanctuaire Agoa !
- Mes clients ont loué mon bateau et ils croisent des mammifères marins : ils savent réagir correctement.
- J'organise des ballades en mer, je réduis mon impact sonore sur la vie marine.
- Si je fais du pescatourisme, je respecte l'ensemble de la réglementation concernant les espèces interdites à la pêche, les limites de tailles et les techniques autorisées !



SOLUTIONS PRATIQUES : JE CONNAIS, J'AGIS ET JE COMMUNIQUE.

JE PROTÈGE LES ESPÈCES ET LES HABITATS MARINS

La Martinique se trouve dans le Sanctuaire Agoa, un espace où les mammifères marins sont protégés ! Si mon activité est tournée vers l'observation de ces organismes majestueux, je suis un ambassadeur et je promeus leur préservation auprès de mes clients!

Même si mon activité n'y est pas dédiée (bateau à moteur, pécaturisme, jetski, etc.) je suis amené à croiser les mammifères marins ou d'autres espèces emblématiques (en kayak ou en paddle). Dans tous les cas, j'agis avec prudence et respect face à la vie sauvage.

UNE CONDUITE À TENIR !

Je connais les mammifères marins, je peux en parler à mes clients venus les observer. Si je ne suis pas spécialisé, je sais réagir en cas de rencontre fortuite et je ne cherche pas le contact : interdiction d'approche à moins de 300m.

En ballade dans la mangrove ou en remontée de rivière : je ne dépasse pas les 3 noeuds et j'impose le silence à mes clients. Je propose une découverte respectueuse du milieu en réanimant les sens : l'ouïe, l'odorat, la vue, etc.



Je sensibilise mes clients aux cycle de vie des espèces rencontrées et aux problématiques qu'elles rencontrent !

Vous êtes dans **Le Sanctuaire Agoa** où les **mammifères marins** sont protégés !

ASSOMER

Ne cherchez pas à les approcher, réduisez-votre vitesse et maintenez votre cap. Respecter la distance réglementaire des 300 m.

Consultez la réglementation

En balade sur les îlets :

Je rappelle à mes clients la fragilité de ces écosystèmes et de leurs occupants ! Les iguanes peyi (*Iguana delicatissima*) sont en danger d'extinction à cause de l'espèce exogène envahissante (*Iguana iguana*) : je ne les dérange pas et je préserve leurs habitats.



Les périmètres de protection

- Zone de 300 m - circulation réglementée
- Zone de 100 m - accès limité
- Zone de 50 m - accès interdit
- Zone d'attente 4.000 m
- Zone de signalisation 400 m

Ilet Boisseau Ilet Loup Garou

Je n'oublie pas que certains îlets sont fermés temporairement ou définitivement pour permettre aux espèces d'oiseaux marins (telles que les sternes) ou les tortues marines de venir pondre sans risquer de voir leur oeufs se faire écraser par des pieds imprudents !

source : http://www.biodiversite-martinique.fr/sites/default/files/reserve_naturelle_nationale_ilets_de_sainte-anne_un_paradis_pour_les_oiseaux_marins_pnm_2020.pdf

source : http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DIREN_Robert_cle725fe2.pdf

SOLUTIONS PRATIQUES : JE CONNAIS, J'AGIS ET JE COMMUNIQUE.

PESCATOURISME RESPONSABLE

Je réalise des prestations de pescatourisme avec mes clients. Je suis marin-pêcheur de formation et transmets mon savoir-faire à mes matelots en demi-journée ou à la journée pour plus de plaisir et de moments délicieux. La pêche du jour est parfois même dégustée en grillades à midi !

Je suis un marin-pêcheur, je connais et suis à la réglementation en vigueur concernant la pêche professionnelle en Martinique.

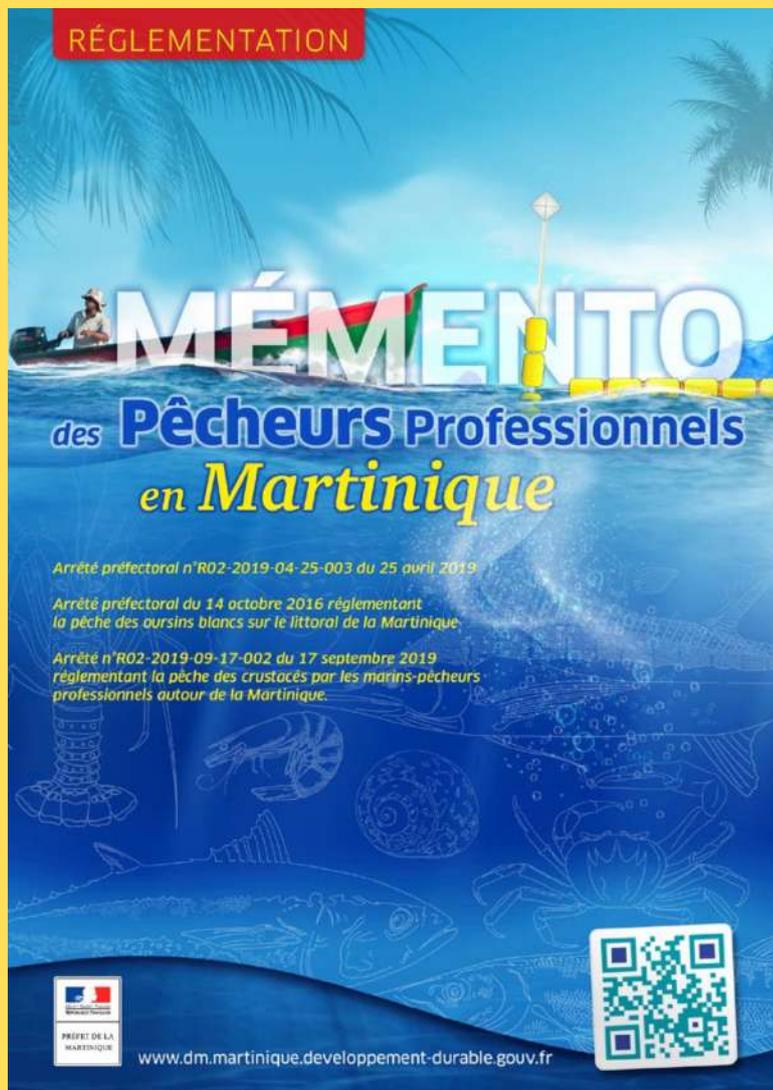
UNE CONDUITE À TENIR !

Je connais les espèces interdites à la pêche (requins, raies, etc.) les limites de tailles ainsi que les zones interdites d'activité de pêche !

Je propose à mon bord, le guide de la pêche professionnelle à mes clients en les sensibilisant à la notion de taille de capture minimale (un individu pêché en sous-taille n'aura pas le temps de se reproduire).

Rappel pour la pêche à l'aide de nasses ou de casiers : mes engins de pêche disposés en amont de mon activité sont marqués et identifiables en tout temps et tous lieux.

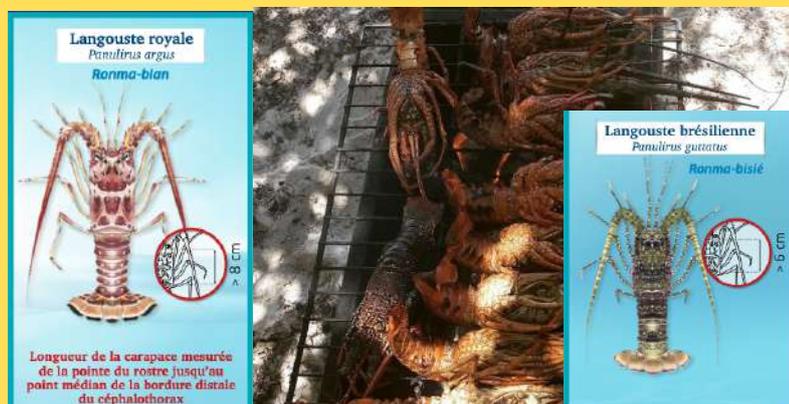
Marquer mes engins de pêche permet leur identification et donc d'éliminer les risques de braconnage !



PLUS D'INFOS ?



Je consulte l'Arrêté du 25 Avril 2019 concernant la réglementation de la pêche professionnelle en Martinique http://www.dm.martinique.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20190425_ar_peche_prof_martinique-1.pdf



PLAISANCIER OU CROISIÉRISTE SUR LES ÎLES DE LA CARAÏBE, JE GÈRE MES DÉCHETS À BORD

L'équipe de l'Écovoyage d'Arvik a rejoint L'ASSO-MER afin de partager leur expérience à bord de leur voilier éco-responsable en mer des Caraïbes. Le but de leur voyage est de sensibiliser à la pollution plastique qui contamine les océans en incitant à un mode de consommation plus responsable. Voilà ainsi quelques retours et astuces pour une plaisance respectueuse de l'environnement.

UNE AVENTURE INTER-ÎLES

Il faut savoir que sur nombre d'îles, la gestion des déchets est un vrai souci. Le manque d'espace de stockage, de structures et de moyens rend leur traitement très difficile. Plus l'île est petite, plus la tâche est complexe. Pour nous plaisanciers qui sommes mobiles, il est donc important d'avoir connaissance de la situation dans les endroits où nous allons, pour pouvoir jeter nos déchets dans les lieux les plus adéquats.

“

Malheureusement, les plaisanciers ou les charters ne savent pas que nous avons des difficultés de gestion de nos déchets et que nous n'avons pas les infrastructures nécessaires pour gérer les leurs en plus. Il faudrait juste les informer qu'il faut absolument faire un effort de réduction des déchets lorsqu'ils visitent les îles de la Caraïbe.



ZOE,
HABITANTE DE UNION ISLAND
ST VINCENT ET LES GRENADINES



”



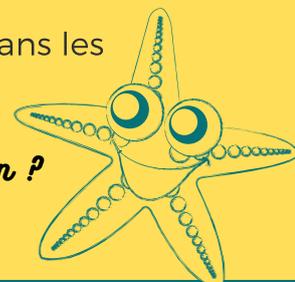
RÉDUIRE SES DÉCHETS EN CROISIÈRE

Le mieux, si l'on part pour une courte durée (jusqu'à 15 jours), c'est de stocker ses déchets jusqu'au retour. Si nous avons la place de prendre tous ces emballages à l'aller, il n'y a pas de raison qu'ils ne rentrent plus dans le bateau au retour. Mais pour que cela ne devienne pas un fardeau, voici plein d'astuces pour réduire ses déchets, car moins il y en a à bord, moins c'est encombrant.

AVANT LE DÉPART

- Avoir des contenants pour les produits secs. Ex : Bocaux, tupperwares en plastique, boîtes...
- Acheter ses aliments secs en vrac comme les pâtes, le riz, la semoule, le sucre,...
- Manger local et éviter de nouveaux emballages en allant aux marchés.
- Éviter au maximum les emballages en plastique et privilégier les emballages en carton, verre ou métal qui eux seront recyclables.
- Enlever un maximum d'emballages avant le départ et les mettre dans les poubelles de tri.

Où faire ses courses en vrac à proximité du Marin ?



APRÈS LE DÉPART ET DURANT LES ÉTAPES SUR LES AUTRES ÎLES

- Utiliser des poubelles séparées pour le verre, le recyclage, l'organique et le reste.
- Éviter les bouteilles d'eau en plastique, en remplissant les bouteilles ou gourdes avec l'eau potable des cuves.
- Manger local et éviter de nouveaux emballages en allant aux marchés.

Où trouver les marchés en Martinique et sur les autres îles de la Caraïbe ?
https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-du-plaisancier-eco-responsable_440992#16/14.4701/-60.8707



CONSEIL DE STOCKAGE DES POUBELLES

Le problème principal pour stocker longtemps des poubelles est, après l'espace, souvent l'odeur ! Là encore, il est facile d'y remédier avec les quelques astuces suivantes.

- En séparant les déchets organiques du reste, vous isolerez la principale source d'odeurs.
Vous pouvez les stocker dans un contenant étanche, car c'est eux qui vont générer des mauvaises odeurs. Vous pourrez vous en débarrasser plus régulièrement quand vous serez au large ou les ramener à terre pour qu'ils soient revalorisés dans un compost.
- Rincer les emballages à l'eau de mer.
- Stocker les emballages dans des bidons étanches.

NUMÉROS UTILES DE L'AMBASSADEUR ULTRA-MARIN

JE SOUHAITE MIEUX GÉRER MES DÉCHETS

JE ME RENSEIGNE :

<https://mesdechetsdentreprise.com>

JE DEMANDE CONSEIL :

- à l'ADEME : Julie Barthélémy (pôle économie circulaire) au 0506 630 783.
- à la CCIM : Sarah Jean-baptiste-Simonne (chargée de mission déchets et économie circulaire) au 0596 552 800.

JE SOUHAITE PARTICIPER À L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS EN MER

JE CONSULTE :

la plaquette d'information sur les bons gestes pour ramasser nos déchets sur le site de L'ASSO-MER (https://www.lassomer.fr/wp-content/uploads/2019/07/lesbonsgestes-Lassomer_Web.pdf)

JE SIGNALE :

Si je trouve des déchets trop volumineux : je m'adresse à L'ASSO-MER (idéalement je remplis la fiche de signalement ou à minima une photo et un point GPS) via l'adresse dechet@lassomer.fr

DÉCONSTRUCTION DE MON BATEAU DE PLAISANCE

Tout particulier, professionnel, port de plaisance ou collectivité qui souhaite faire déconstruire un bateau auprès de l'un des 23 centres agréés est invité à en faire la demande sur le site de l'APER : www.recyclermonbateau.fr.

ou appeler

METAL DOM (zip pointe des Grives, 97200 FORT DE FRANCE)

Tél.: 05 96 60 44 04

Fax.: 05 96 60 58 08

Mail : metaldom@groupeseen.com

LES CHANTIERS

À Fort de France :

CARENANTILLES S.A. - Baie des Tourelles

97200 Fort de France - Martinique

Tél : 0596 63 76 74 - Fax : 0596 71 66 83

E.mail : carendef@sasi.fr

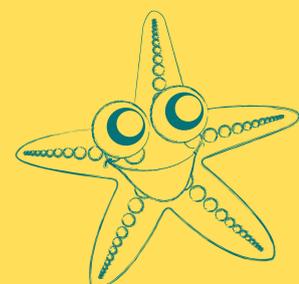
Au MARIN :

CARENANTILLES S.A. - Ancienne Usine

97290 LE MARIN - Martinique

tél : 0596 74 77 70 - Fax : 0596 74 78 22

E.mail : carenmarin@sasi.fr



NUMÉROS UTILES DE L'AMBASSADEUR ULTRA-MARIN

J'APERÇOIS UNE TORTUE MARINE EN DIFFICULTÉ

Prise dans un filet, morte, avec des difficultés à nager, en désorientation lors d'une ponte ou après émergence :

Je contacte le Réseau Échouage Tortues Marines sans toucher l'animal ou ses oeufs au 0696 234 235.

JE SOUHAITE SIGNALER UN MAMMIFERE MARIN ÉCHOUÉ OU EN DIFFICULTÉ

Je contacte le Réseau d'Observation sur les Cétacés Échoués en Martinique ROCEM au 0696 030 204.

JE SOUHAITE PARTICIPER AU RECENSEMENT DES REQUINS ET DES RAIES EN MARTINIQUE

Je m'informe sur le site www.reguar.org et je transmets mes observations au 0690 080 544.

EN CAS D'URGENCE EN MER

CROSS : canal 196 de ma VHF

Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage.

